BAC DE SES · SESSION 2024

Dissertation

Amérique du Sud | Jour 2 | 24-SESJ2AS1 | Structure sociale

L'approche en termes de classes sociales suffit-elle à rendre compte de la structure de la société française actuelle ?



LES CONSEILS DE TON PROF

Pour réussir cet exercice

- Épreuve de 4 heures : si tu choisis la dissertation, tu ne fais pas l'épreuve composée.
- Utilise l'ensemble des documents proposés (de 3 à 4 documents).
- Reformule la question posée afin d'élaborer une problématique.
- Ton plan doit comporter des sous-parties et être équilibré.



Besoin d'un coup de pouce ?

Des sujets corrigés, des fiches de révision et des quiz t'attendent dans l'appli SOS SES : app.sosses.fr

Dissertation s’appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- *de répondre à la question posée par le sujet ;*
- *de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;*
- *de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;*
- *de rédiger, en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique approprié à la question et en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

Ce sujet comporte 4 documents.

L’approche en termes de classes sociales suffit-elle à rendre compte de la structure de la société française actuelle ?

DOCUMENT 1

L'évolution du sentiment d'appartenance à une classe sociale (en %)

	Enquête octobre 1982	Enquête octobre 1985	Enquête janvier 1993	Enquête décembre 1994	Enquête juin 1998	Enquête novembre 2001	Enquête juin 2010
	Avez-vous le sentiment d'appartenir à une classe sociale ?						
Oui	63	60	58	61	60	54	65
Non	37	35	40	38	39	45	34
Sans réponse	0	5	2	1	1	1	1
Total	100	100	100	100	100	100	100
	Laquelle ? (seuls ceux qui ont répondu "oui" à la question précédente ont répondu à cette question)						
Les classes moyennes	31	32	39	38	42	51	58
La classe ouvrière, les ouvriers	33	29	19	22	21	17	9
Les cadres	6	6	6	7	5	6	4
Les pauvres, les exclus	1	2	2	3	3	2	3
La bourgeoisie	4	3	2	3	1	3	3
Les travailleurs, les salariés	6	6	5	5	6	4	2
La paysannerie, les paysans, les agriculteurs	4	5	5	4	2	1	1
Les classes dirigeantes	1	0	0	1	1	1	1
Les commerçants, les artisans	1	2	2	1	1	1	0
Autre	9	12	14	12	14	12	16
Sans réponse	4	3	6	4	4	2	3
Total	100	100	100	100	100	100	100

Source/ TNS-Sofres, L'état de l'opinion après les élections régionales, 2010.

DOCUMENT 2

Distribution du revenu salarial annuel selon le sexe en 2019
(en euros courants)

	1er décile (D1)		Médiane		9ème décile (D9)	
	Femmes	**Hommes**	**Femmes**	**Hommes**	**Femmes**	**Hommes**
Ensemble	**2 430**	**3 260**	**17 660**	**21 110**	**34 690**	**44 150**
Cadres	8 900	9 650	33 200	38 730	59 950	77 350
Professions intermédiaires	5 800	7 400	22 750	25 990	33 840	40 340
Employés	1 860	1 560	14 540	15 470	24 310	28 960
Ouvriers	1 250	2 850	11 930	18 360	21 910	28 430

Champ : France hors Mayotte, ensemble des salariés hors salariés agricoles, apprentis et stagiaires, hors salaires versés par des particuliers employeurs.

Lecture : en 2019, 10 % des femmes perçoivent un revenu salarial inférieur à 2 430 euros (1er décile) par an.

Source : d'après « Femmes et hommes, l'égalité en question », *INSEE Références*, 2022.

Note : Le revenu salarial correspond à la somme de tous les salaires perçus par un individu au cours d'une année donnée, nets de toute cotisation sociale.

DOCUMENT 3

Les critères d'auto-définition retenus par les Français (en %)

« Vous-même, qu'est-ce qui vous définit le mieux aujourd'hui ? En premier ? Et ensuite ? »

Critère d'auto-définition	En premier	Et ensuite	Au total
Age, génération	26	22	48
Nationalité	28	17	45
Milieu social	11	17	28
Origines, appartenance ethnique	13	11	24
Commune ou territoire d'habitation	8	13	21
Métier	6	10	16
Idées politiques	5	6	11
Religion	2	3	5
Orientation sexuelle	1	1	2

Source : Ipsos, Enquête « Intégration Républicaine », janvier 2019.

DOCUMENT 4

En 2018, en France, les femmes qui ont des responsabilités familiales sont moins souvent en emploi que celles qui n'en ont pas ; l'écart est particulièrement marqué parmi les ouvrières. À l'inverse, le taux d'emploi des hommes ayant des responsabilités familiales est plus élevé [que ceux qui n'en ont pas].
Quand elles travaillent, les femmes déclarent deux fois plus souvent que les hommes qu'être parent a des conséquences sur leur situation professionnelle. Ces conséquences concernent principalement le temps de travail ou l'organisation des journées de travail, principaux leviers pour faciliter l'organisation de la vie des familles. Les femmes cadres réduisent plus souvent que les autres salariées leur temps de travail pour s'occuper de leurs enfants. […] Les employées, notamment dans les services à la personne, sont quant à elles plus souvent à temps partiel (38 %) que les autres salariées. Leur recours au temps partiel est par ailleurs moins souvent motivé par des raisons familiales (56 %) et presque un tiers d'entre elles souhaiteraient travailler davantage.

Source : Laïla BENTOUDJA et Tiaray RAZAFINDRANOVONA, « Être parent : des cadres aux ouvrières, plus de conséquences sur l'emploi des femmes », *INSEE Première*, n°1795, mars 2020.